



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Comment les parlements peuvent-ils combler le déficit de financement des ODD ?

Atelier parlementaire organisé dans le cadre du Forum mondial de l'investissement 2018

Salle 11, Office des Nations Unies à Genève, 22 octobre 2018

Langues : français, anglais et espagnol

Depuis l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015 par les dirigeants mondiaux, la question du financement du Programme de développement à l'horizon 2030 s'est posée avec une acuité croissante. L'aptitude des gouvernements à réaliser concrètement les ODD dépendra de leur capacité à mobiliser, canaliser et utiliser efficacement une vaste palette de sources et d'instruments de financement. Le Rapport sur l'investissement dans le monde de 2014 estime à 2 500 milliards de dollars E.-U. en moyenne le déficit de financement annuel dans les pays en développement.

Cette situation exige de mobiliser activement des financements en provenance d'autres sources facilement accessibles et de mettre en œuvre des mécanismes innovants permettant la mise en commun des capacités publiques et privées, ainsi que l'association entre financement national et international. Les parlements nationaux ont un rôle fondamental à jouer sur ce plan. Il leur revient de créer un environnement législatif simple et propice aux ODD en définissant les priorités de réforme et en élaborant de nouveaux textes de loi dans des domaines tels que les partenariats public-privé ou les incitations à investir. Ils participent à la formulation, à l'approbation, au contrôle et à la supervision de la gestion budgétaire. Dans le cadre de ses prérogatives de contrôle de l'action gouvernementale, le législateur national peut prendre les mesures requises pour améliorer l'administration des ressources fiscales et la gestion des finances publiques, voire lutter contre les flux financiers illicites et la fraude fiscale. Il ne faut pas sous-estimer le rôle joué par les parlementaires dans la constitution de partenariats en faveur du développement et de son financement. Ils occupent aussi une place centrale dans les efforts visant à promouvoir et instaurer des débats publics relatifs aux ODD, non seulement au sein du parlement, mais aussi à l'extérieur, aussi bien avec le monde de l'entreprise qu'avec les représentants de la société civile.

Questions à aborder

- Quels sont les ressources financières clés pour la réalisation des ODD ?
 - Quels sont les leviers sur lesquels le parlement peut peser pour garantir que les ODD soient suffisamment bien financés à l'échelon national ? Quelles voies novatrices est-il possible d'explorer ?
 - Comment l'interaction entre les parlements, les législateurs et le secteur privé pourrait-elle être améliorée pour mieux servir le développement durable ?
 - Comment le contrôle parlementaire peut-il être exercé pour garantir que le budget sera élaboré sur la base de données probantes et que les politiques en matière d'investissement serviront les Objectifs de développement durable ?
 - Comment les échanges et l'interaction entre les parlements des différents pays peuvent-ils être améliorés pour accroître la cohérence des politiques menées à l'échelon international et dégager des synergies ?
-



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Programme provisoire

9 h 30 – 10 h

Allocutions d'ouverture de Mme Gabriela Cuevas, Présidente de l'UIP, M. Michael Moller, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED

10 h – 11 h 30 : Séance 1 – Renforcer le leadership visant à mobiliser les ressources publiques pour la réalisation des ODD

Dans la majeure partie des pays, les ressources publiques nationales constituent la toute première source de financement des ODD. Il s'agit pour une large part des impôts que le gouvernement lève pour financer les programmes sociaux et les investissements d'infrastructure retenus dans le cadre de la procédure d'élaboration du budget. Cette séance, qui sera consacrée à la contribution que les finances publiques peuvent apporter à la réalisation concrète des ODD, présentera certaines des mesures les plus urgentes à la disposition des parlements pour accroître les recettes publiques et renforcer la politique budgétaire dans un sens favorable aux ODD. Elle sera aussi l'occasion de réfléchir à la façon dont l'aide au développement peut contribuer à ces efforts dans certains pays.

11 h 30 – 13 h : Séance 2 – Nouvelles perspectives : la contribution du secteur privé

Les investissements du secteur privé sont désormais considérés comme essentiels pour réaliser les ODD. Cette séance présentera les principales tendances actuelles en matière d'investissements privés, y compris dans le secteur bancaire et du côté des partenaires de développement à l'échelon international. Il y sera également question des moyens à la disposition des parlements pour influencer sur la politique menée par le gouvernement en matière d'investissements et veiller à ce que ces derniers bénéficient à la société dans son ensemble.

16 h – 17 h 30 : Séance 3 – La budgétisation reposant sur des données probantes et les ODD : exemples de bonnes pratiques

Chaque stratégie nationale en faveur des ODD doit être élaborée à partir des besoins et des réalités propres au pays concerné. Pour être efficace, le financement de cette stratégie doit être intégré dans un budget reposant sur des données probantes et axé sur les résultats. Cette séance offrira aux parlementaires la possibilité de débattre des moyens d'action à leur disposition pour veiller à ce que le budget et les cadres nationaux en faveur des ODD soient axés sur les résultats et reposent sur des données probantes reflétant les besoins de la population. La question du contrôle budgétaire, ainsi que des moyens à la disposition des parlements pour garantir l'efficacité de leur action fera l'objet d'une attention particulière.

17 h 30 – 18 h : Conclusions et clôture